Solidaires et internationalistes !

Activités internationales de l'Union syndicale Solidaires : les actualités mensuelles

#139 – Août 2025 Numéro spécial Kanaky (suite)

Ce numéro prolonge le précédent (*Solidaires et internationalistes ! #138*) ; nous publions de nouvelles communications des mouvements indépendantistes Kanak, à propos du projet d'accord de Bougival et des suites.

- Lettre du **Front de Libération National Kanak et Socialiste (FLNKS),** le 13 août : « Notification officielle au Président de la République française ».
- Texte du **Parti de Libération Kanak (PALIKA)**, le 13 août : « Bougival, un accord pour construire le pays tous ensemble ».
- Communiqué du **FLNKS**, le 19 août : «Suite à la réunion du Bureau politique ».
- Courrier du **FLNKS**, le 19 août : « Aux Mouvements et Collectifs de soutien à la Kanaky situés dans l'Hexagone ».
- Communiqué du **FLNKS,** le 20 août : « Suite à la rencontre avec le ministre Valls ».
- Communiqué du **FLNKS,** le 24 août : « Déclaration du Président du FLNKS ».
- Communiqué du **FLNKS,** le 26 août : « Rencontre avec le ministre Emmanuel Valls ».
- Communiqué de l'**Union Nationale pour l'Indépendance (UNI)**, le 26 août : « L'UNI réaffirme la continuité des accords de Matignon-Oudinot et Nouméa, avec l'Accord de Bougival ».
- Motions du **Sénat coutumier**, le 30 août : 25ème congrès du Pays Kanak, les 29 et 30 aout.

Et l'appel à solidarité financière :

- pour les militant·es de la CCAT déporté·es en France,
- pour les détenus Kanak déportés en France,
- la banque alimentaire de l'USTKE

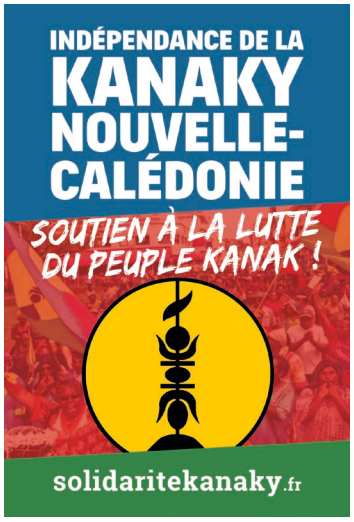

Solidaires et internationalistes !

Activités internationales de l'Union syndicale Solidaires : les actualités mensuelles

#138 – Août 2025 **Numéro spécial Kanaky**

Sommaire du numéro précédent

https://www.solidaires.org/sinformer-et-agir/les-journaux-et-bulletins/solidaires-et-internationalistes/solidaires-et-internationalistes-138/

Ce numéro est consacré à la situation en Kanaky ; nous publions le projet d'accord signé à Bougival et les prises de position qu'il a suscité au sein des diverses organisations du mouvement indépendantistes.

- **Projet d'accord** du 12 juillet, soumis aux instances des organisations signataires.
- Déclaration de la délégation **Front de Libération National Kanak et Socialiste (FLNKS)**, le 13 juillet : « Un accord de principe pour avancer sur la trajectoire vers la souveraineté ».
- Motion du **Parti de Libération Kanak (PALIKA)**, le 19 juillet : Avenir politique et institutionnel de la NC ».
- Communiqué de l'**Union Calédonienne (UC)**, le 21 juillet.
- Communiqué du Bureau politique du **FLNKS**, le 23 juillet.
- Communiqué de **Dynamik Unitaire Sud / Alternative Loyauté (DUS/AL)**, le 24 juillet : « Sur le projet d'accord de Bougival ».
- Communiqué du **Sénat coutumier**, le 24 juillet : « Le Sénat coutumier n'a pas été convié aux négociations sur l'accord de Bougival et n'en n'a pas valisé les termes ».
- Dossier de presse de l'**UC**, le 31 juillet.
- Communiqué de **l'Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités (USTKE)**, le 1er août : « L'avenir de la Nouvelle Calédonie n'est pas un jeu de Yoyo pour les seuls intérêts de la puissance administrante ».
- Motion de politique générale du congrès du **FLNKS**, le 9 août.

FRONT DE LIBERATION NATIONALE KANAK ET SOCIALISTE

Kanaky, le 13 août 2025

FLNKS – Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste
Le président

À

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République française

Objet : Décision du 45e congrès extraordinaire du FLNKS sur le projet d'accord de Bougival

Monsieur le Président,

Réuni le 9 août 2025 à la tribu de Nepa, le 45e congrès extraordinaire du Front de Libération National Kanak et Socialiste (FLNKS) a exprimé, de manière claire et unanime, la position officielle de notre mouvement à l'égard du projet d'accord dit « de Bougival ».

Le FLNKS rejette sans équivoque ce texte, qui ne peut être considéré ni comme un compromis ni comme l'expression d'une reconnaissance mutuelle des droits fondamentaux. Le projet d'accord de Bougival s'écarte totalement de la finalité de l'Accord de Nouméa qui prévoit, en son point 5, que « l'État reconnaît la vocation de la Nouvelle-Calédonie à bénéficier, à la fin de cette période, d'une complète émancipation ».

Néanmoins, la poursuite du dialogue reste un principe auquel nous sommes attachés, à la condition qu'il porte essentiellement sur les modalités concrètes de l'accession de Kanaky à la pleine souveraineté.

Aussi, à l'occasion de la visite prochaine de M. Manuel Valls, ministre des Outre-mer, en Kanaky, le FLNKS reste disponible pour présenter ses revendications et poursuivre le dialogue dans un esprit de respect et de sincérité.

Monsieur le Président, notre mouvement est déterminé à défendre les droits du peuple kanak de manière pacifique, dans le respect des règles internationales, avec la ferme conviction que la reconnaissance pleine et entière de notre droit à l'autodétermination est la seule voie d'une paix juste et durable. Nous appelons la France à s'engager sur ce chemin, dans un esprit de vérité, de justice et de dignité qui a toujours guidé notre combat.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Christian TEIN

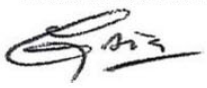

Solidaires

ET INTERNATIONALISTES !

Bougival, un accord pour construire le pays tous ensemble

C’est le changement majeur qui est apporté par le projet d’accord de Bougival : la souveraineté de la Nouvelle-Calédonie se construit et se gagne désormais au pays et avec tous les Calédoniens. Explications.

Petit retour en arrière. On est en 1984. Après le dépôt de la constitution de Kanaky à l'ONU, la Nouvelle-Calédonie est réinscrite sur la liste des territoires non autonomes, grâce à nos anciens, que l’on remercie. C'est à la même période où le peuple kanak décide de construire le pays avec les autres qui sont venus ici, par force pour certains et par volonté pour d’autres. Et on ne cessera jamais de remercier nos anciens d'avoir décidé d'accomplir un tel acte d'humanité.

Dialogue avec la puissance administrante

On oublie souvent, par ailleurs, de dire qu'en plus d'avoir réinscrit la Nouvelle-Calédonie sur la liste des pays à décoloniser, l'ONU avait accompagné cet acte d’une parole à nos anciens : « On vous inscrit sur la liste des pays à décoloniser mais la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie doit se faire avec la puissance administrante, à savoir l'Etat français. » Dit autrement, la souveraineté de la Nouvelle-Calédonie était détenue dans son ensemble par l'Etat français. Elle n'était nullement (encore aujourd'hui) détenue par les Nations unies, ni par les non-alignés, ni par les instances autochtones, ni par les organisations régionales et encore moins par les Loyalistes et le Rassemblement-Républicains de Nouvelle-Calédonie.

C'est cette parole de l'ONU qui a poussé le bloc indépendantiste de l'époque à négocier la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie avec de l'Etat français. Mais il aura, hélas, fallu en passer par les évènements d'Ouvéa., lesquels ont ouvert ce long chantier de décolonisation par la signature des accords négociés de Matignon et d'Oudinot.

Situation dégradée

Par la suite, L'accord de Nouméa, lui aussi négocié avec l'Etat français, a ouvert un peu plus le chemin de l'indépendance. Il s’est soldé par une troisième consultation et un troisième « non » qui a mis le pays dans une impasse par son caractère contesté, une contestation légitime et portée par l'ensemble des indépendantistes, les coutumiers et, en majeure partie, par le peuple kanak.

Avec ça, la Nouvelle-Calédonie a connu un contexte économique dégradé (l'augmentation du prix du pétrole au niveau mondial et la guerre en Ukraine en sont les principales causes, la crise sanitaire du Covid-19, et enfin, l'insurrection du 13 mai 2024 qui est venue alourdir davantage la situation déjà bien altérée du pays.

Un plan de réformes stoppé net

Dans un même temps, l'ensemble des réformes nécessaires n'ont pas encore vu le jour, le Plan de sauvegarde, de refondation et de reconstruction (PS2R) a été stoppé net avec la chute provoquée du 17e gouvernement, en décembre 2024, ce qui a privé le pays d'une possibilité de rebond à la suite des différentes crises qui l’ont affecté et dont les effets se prolongent aujourd’hui encore.

Sans parler des difficultés dans le secteur du nickel, première ressource du pays, qui privent un peu plus le pays des retombées économiques, la faute à un prix de l'électricité qui n’est pas compétitif face aux concurrents chinois ou indonésiens. Ça fait beaucoup pour un petit pays de 264 000 habitants qui est très dépendant des phénomènes extérieurs…

Signature d’un engagement

Il faut donc trouver une solution dans la poursuite du processus de décolonisation sous l'angle de l'accord de Nouméa (le plancher) pour répondre aux défis soulevés par le contexte économique catastrophique, et aussi (surtout) trouver une issue à la situation politique bloquée à la suite de la troisième consultation.

L'examen de la situation ainsi créée, dans une complète émancipation de la Nouvelle-Calédonie reconnue par l'Etat Français, est la parfaite formule pour remettre le pays sur le chemin qui mène à son indépendance. C'est une formule adéquate pour, à la fois, colmater les fissures causées par cette troisième consultation et pour relancer l'économie de la Nouvelle-Calédonie. Cet examen de la situation a débuté depuis février 2023 lorsque les indépendantistes ont décidé d'entrer en discussion (et en négociation) avec l'Etat français et les partenaires locaux. Au bout de cette séquence, un engagement a été signé, et les négociateurs se sont engagés à expliquer les contours et les principes fondateurs de ce projet d'accord, dit de Bougival.

La confiance au cœur du projet

On entend ici et là qu'il faut en appeler au Forum des îles du Pacifique, aux Nations unies… Alors, oui, la question se pose : est-ce que les organisations régionales et internationales peuvent jouer un rôle dans la mise en œuvre des décisions issues de Bougival ? Peut-être, dans le cadre d'une stratégie globale pour parfaire la décolonisation du pays. Mais elles ne doivent en aucune manière empiéter sur les discussions et les négociations entre les partenaires calédoniens et l'Etat français. D'autant que l'étape actuelle est celle de l'explication du contenu de l'accord de Bougival.

Et puis, tout le monde le sait, ici comme à l'extérieur de nos frontières : la souveraineté de la Nouvelle-Calédonie est encore en phase de construction, et les compétences sont à transférer de l'Etat Français vers notre pays. Alors, oui, on peut faire le tour de la planète pour revendiquer notre souveraineté mais les pays nous diront ce qu'ils ont déjà dit à nos anciens : "La décolonisation de la Nouvelle-Calédonie se fait avec et auprès de la puissance administrante. » Depuis quarante ans, les Nations unies et les autres organisations sont constantes sur ce point. C'est clair comme l'eau turquoise de notre lagon.

Alors, tout imparfait qu'il peut être, le projet d'accord de Bougival dessine les contours du peuple calédonien, composé par le peuple kanak et toutes les communautés qui vivent sur cette terre, et ce n'est que par la confiance que l'on pourra construire la Nouvelle-Calédonie pleinement souveraine de demain.

FRONT DE LIBERATION NATIONALE KANAK et SOCIALISTE

Bureau Politique du FLNKS Nouméa le 19 août 2025

COMMUNIQUE DU FLNKS

A l'issue de son congrès réuni à la tribu de la Conception, le FLNKS a publiquement annoncé ses positions et a confirmé sa volonté de maintien du dialogue. Depuis, plusieurs voix s'élèvent pour donner des leçons de responsabilité au FLNKS.

Réuni en Bureau Politique, ce mardi 19 août 2025, le FLNKS a pris connaissance des différentes communications médiatiques du ministre des Outre-mer Manuel Valls à la veille de son arrivée en Kanaky.

Le Ministre des Outremers semble engager d'ores et déjà un rapport de force et fait croire à l'opinion publique que sans cet accord, la situation économique et sociale deviendrait chaotique, alors que le pays est sous perfusion depuis plusieurs années et que les inégalités n'ont fait que se creuser depuis des décennies.

Mettre toute la responsabilité sur le 13 mai est un raccourci facile que ne saurait accepter les indépendantistes.

Depuis le rejet formel en bloc du projet d'accord de Bougival, l'Etat et les acteurs politiques locaux stigmatisent le FLNKS via leurs nombreuses communications et remettent au goût du jour le vieil adage « diviser pour mieux régner ».

Le FLNKS assume ses décisions d'une seule et même voix, à l'issue de débats contradictoires entre les groupes de pression, alors que la dictature et l'autoritarisme politique sont des manœuvres courantes de ces soi-disant « faiseurs de paix » qui l'affichent dans les médias mais n'hésitent pas à voter des politiques publiques antisociales à l'encontre de nos populations.

Les autres signataires devenus des grands adeptes de Valls alors même qu'il y a quelques semaines le dénigraient ouvertement, se permettent de viser le FLNKS et de lui faire des leçons d'histoire sur la lutte de l'indépendance.

Le FLNKS n'a pas à se justifier ni à recevoir de leçon des anti-indépendantistes, et tient à rappeler aux victimes d'amnésie sélective que :

- Le FLNKS a signé la déclaration de Nainvilles-Les-Roches en 1983, qui permet la reconnaissance mutuelle du peuple Kanak comme peuple premier par les autres communautés, qui elles-mêmes sont reconnues comme victimes de l'histoire coloniale. Par cette déclaration le peuple kanak a accepté de partager son droit à l'autodétermination.
- Le FLNKS est animé par l'esprit des deux accords qui ont régis durant ces 35 dernières années notre pays dans le cadre du « pari de l'intelligence »
- Le FLNKS a exprimé à de nombreuses reprises sa défiance vis-à-vis de l'Etat Français depuis la 3ème consultation. Les ministres changent mais les méthodes persistent.

- Les pro-colonialistes devraient s'autoévaluer afin de se rendre compte qu'ils savent dire et faire son contraire dans la même semaine sans véritable projet d'avenir pour le pays et la population calédonienne

Le gouvernement français doit cesser de nous traiter comme des esclaves de sa politique de colonisation moderne ou de nous infantiliser, quand ses positions ou ses propositions sont rejetées par le peuple. En agissant ainsi, l'Etat confirme que seuls ses intérêts comptent. Le FLNKS n'a pas l'intention d'isoler le peuple Kanak au nom d'un accord qui transpire le chantage économique et qui répand sa menace de répression policière au moindre faux pas.

« Diviser pour mieux régner » semble être l'éternelle marque de fabrique de la France. Et croire un seul instant que l'Etat pourrait changer de paradigme avec ce projet d'accord est un leurre. Il n'est pas sérieux de s'entêter et de mépriser le FLNKS en le plaçant comme un opposant, alors que le FLNKS est héritier de la déclaration et des deux accords qui ont installés la paix.

Pour atteindre une position acceptable, le dialogue doit se poursuivre et pour ne pas crisper les positions institutionnelles, les élections doivent se tenir à l'heure.

Il est urgent de sortir notre pays par le haut. Qui aurait peur de nouvelles élections ? A quelles fins utiles les institutions ne peuvent-elles pas être renouveler ? Dans ses propres contradictions, les représentants de l'Etat torpillent notre processus politique inédit.

A l'occasion de sa visite, les militants, les sympathisants ainsi que l'ensemble de nos soutiens dans le monde sont appelés à se mobiliser pacifiquement en affichant nos couleurs.

Le président du FLNKS

Christian Tein

FRONT DE LIBERATION NATIONALE KANAK ET SOCIALISTE

Kanaky, le 19 août 2025

FLNKS – Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste
Le Président

Aux Mouvements et Collectifs de soutien
A la Kanaky situés dans l'Hexagone

Objet : Décision du 45e congrès extraordinaire du FLNKS sur le projet d'accord de Bougival
PJ : la motion de politique générale du 45ème congrès du FLNKS

Mesdames et Messieurs,

Réuni le 9 août 2025 à la tribu de Nepa, le 45e congrès extraordinaire du Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste (FLNKS) a exprimé, de manière claire et unanime, la position officielle de notre mouvement à l'égard du projet d'accord dit « de Bougival ». Par ce pli, j'ai l'honneur de vous transmettre la motion de politique générale adoptée par les congressistes.

Contrairement à ce qu'affirment les autres signataires, notre délégation s'était engagée à présenter et défendre le projet d'accord en l'état devant nos structures internes. Les conclusions de l'Assemblée samedi dernier ont été rendues sans ambiguïté : les structures du Front rejettent le texte dans son intégralité.

Le FLNKS reste toutefois engagé à poursuivre le dialogue avec l'État français et maintient ses revendications. Nous avons informé le Ministre Valls que nous sommes prêts à lui présenter les décisions du 45ème Congrès et à réaffirmer d'une part, que l'accord de Nouméa constitue la base politique et juridique du processus de décolonisation visant à l'émancipation complète du pays et d'autre part, rappeler nos fondamentaux inscrits dans l'accord de Kanaky qui lui a été transmis le 30 mai dernier.

Malgré nos nombreuses alertes sur ce projet d'accord, les tentatives de manipulation persistent. Nous constatons que l'État poursuit la mise en œuvre du calendrier issu du texte de Bougival puisqu'une proposition de loi organique a été déposée le 13 août dernier par six groupes politiques au Sénat dans le but de reporter les élections provinciales au mois de juin 2026.

Aussi, afin de mettre un terme à ce processus qui rappelle les événements de mai 2024 ayant entraîné des répercussions humaines et matérielles considérables ainsi qu'une répression généralisée sur l'ensemble du territoire de la Kanaky, le FLNKS est en train d'élaborer un programme d'actions visant à empêcher tout nouveau passage en force menée par la puissance administrante.

Nous veillerons à vous tenir informés afin que les décisions et informations puissent être relayées par vos structures au niveau national. Aussi, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer le nom et les coordonnées d'un référent de votre organisation afin que nous puissions transmettre régulièrement les éléments de communication nécessaires.

Je saisis cette opportunité pour vous remercier de votre solidarité et votre engagement en faveur du combat du Peuple kanak ainsi que pour votre présence aux côtés des militants indépendantistes transférés dans l'hexagone et emprisonnés dans les geôles coloniales françaises. Un grand merci pour l'aide apportée depuis de longs mois à leur égard et pour la constance de votre mobilisation.

Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations militantes les plus respectueuses.

Christian TEIN
Président du FLNKS

FRONT DE LIBERATION NATIONALE KANAK ET SOCIALISTE

BUREAU POLITIQUE DU FLNKS Nouméa, le 20 août 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une délégation du Bureau Politique du FLNKS composée de Mmes Laurie Humuni, Marie-Pierre Goyetche, Messieurs Dominique Fochi, Arnaud Chollet et Jean-Marie Ayawa, a rencontré le ministre Valls dans le cadre d'une rencontre bilatérale ce mercredi 20 août 2025.

Les échanges ont été sereins mais fermes. Le FLNKS a clairement rappelé au ministre les raisons profondes de son rejet de ce projet d'accord, qui ne constitue en rien une garantie de stabilité pour l'avenir de nos enfants. Le peuple Kanak a déjà consenti de nombreuses concessions pour construire un destin commun, et il n'est pas envisageable d'accepter un texte qui prolongerait une nouvelle forme de colonisation.

Conformément à sa motion de politique générale adoptée lors de son 45ème congrès à la tribu de Nepa, la délégation du Bureau politique a dénoncé un projet d'accord de Bougival qui prive le peuple kanak de son droit à décider de son destin, nie son existence en tant que peuple premier et impose le dégel du corps électoral. La signature d'un engagement à présenter et défendre le projet d'Accord ne constitue en rien la signature d'un quelconque accord définitif. Elle a rejeté tout report des élections provinciales, rappelant les engagements passés. Elle a réaffirmé la nécessité d'un nouvel accord politique avec une date claire d'accession à la pleine souveraineté avant 2027, négocié en Kanaky et dans un cadre bilatéral respectueux. Enfin, elle a alerté sur la détermination croissante du peuple kanak et les risques générés par l'application concrète du projet d'accord sur la stabilité politique du pays.

Affirmer que sans Bougival, le pays plongerait dans le néant, est une contre-vérité. En l'absence d'un nouveau cadre politique, c'est bien l'Accord de Nouméa qui continue de s'appliquer.

Le FLNKS reste ouvert au dialogue et à l'écoute de la suite de la mission ministérielle en Kanaky, mais dans le respect des droits du peuple Kanak et de son combat pour la pleine souveraineté.

Pour l'animation du BP FLNKS

Le Secrétaire Général de l'UC

Dominique FOCHI

Solidaires

ET INTERNATIONALISTES !

FRONT DE LIBERATION NATIONALE KANAK et SOCIALISTE

Nouméa, le 24 août 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Déclaration du Président du FLNKS

Depuis plusieurs semaines, certains discours cherchent à faire croire que j'aurais donné mon accord pour la signature d'un document lors de la séquence de Bougival, le 12 juillet dernier. Je le dis avec force et clarté : cette affirmation est mensongère. Je n'ai jamais donné, ni directement ni indirectement, mon aval à une quelconque signature. Ce récit arrangé n'a qu'un but : affaiblir la voix du FLNKS et détourner notre peuple de son objectif historique.

Mon absence à Bougival n'était pas un hasard. C'était une décision politique mûrement réfléchie : je ne pouvais cautionner une mise en scène orchestrée par l'État français, dont le seul objectif était de fabriquer artificiellement un consensus autour d'un texte déjà ficelé à Paris. Bougival n'a été qu'une étape de communication, pensée pour brouiller les lignes et présenter au monde l'image d'un FLNKS consentant. La vérité est toute autre : nous n'avons jamais donné mandat pour qu'un document y soit signé en notre nom.

Je rappelle ici que le congrès du front à la tribu de Saint-Louis a confié, dans l'attente de ma libération, la responsabilité politique au Bureau Politique du Front. Cette délégation ne saurait être utilisée par l'État comme un prétexte pour légitimer des accords contraires à nos fondements. Il est inadmissible que Paris continue à instrumentaliser nos débats internes et à chercher à opposer les composantes de notre mouvement pour mieux nous diviser.

L'objectif du FLNKS reste clair : l'accession pleine et entière de Kanaky à la souveraineté. Nous n'accepterons pas de compromis dilatoires, ni de pseudo-statuts de dépendance déguisés en autonomie renforcée.

Nous ne sommes pas dupes des manœuvres de Paris. L'État français cherche à gagner du temps, à diviser nos rangs et à vider de sa substance notre droit à l'autodétermination. Mais notre peuple n'a pas sacrifié des décennies de lutte pour finir prisonnier d'un nouveau statut colonial déguisé. Notre combat est juste, notre objectif est clair et notre détermination intacte : Kanaky sera souveraine.

Le Président du FLNKS

Christian TEIN

FRONT DE LIBERATION NATIONALE KANAK et SOCIALISTE

Bureau Politique du FLNKS Nouméa le 26 août 2025

COMMUNIQUE DU FLNKS

Rencontre de la délégation du FLNKS avec le ministre Manuel Valls

La délégation du FLNKS, composée de Dominique FOCHI (UC), Gilbert TYUIENON (UC), Pierre-Chanel TUTUGORO (UC), Laurie HUMUNI (RDO), Roch HAOCAS (Parti travailliste), Jean-Marie AYAWA (DUS) et Oriane TROLUE (MOI), a rencontré ce jour le ministre des Outre-mer, Manuel VALLS, accompagné de ses conseillers et du Haut-commissaire. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des échanges engagés la semaine dernière et se déroule sous la supervision directe du Président du FLNKS, garant de la ligne politique de notre mouvement de libération.

Le FLNKS a réaffirmé avec clarté et détermination son rejet catégorique du projet d'Accord de Bougival. Ce texte contraire à l'esprit de l'Accord de Nouméa, ne saurait constituer une base de discussion pour l'avenir de notre pays.

Lors de cette rencontre, le FLNKS a :

- **réaffirmé sa trajectoire depuis 1983** vers la pleine souveraineté du peuple kanak avec toutes les communautés, dans la continuité de la déclaration de Nainvilles-les-Roches et des accords de Matignon et de Nouméa ;
- **dénoncé les manquements de l'État** depuis le 3ème référendum, la volonté de passage en force sur l'ouverture du corps électoral et la crise du 13 mai, qui ont brisé la confiance ;
- **rappelé son rôle dans le retour au calme** en ayant assumé la désescalade depuis 2024, malgré un contexte de racisme anti-kanak et de fortes inégalités sociales.

Le FLNKS confirme sa volonté de poursuivre le dialogue au plus haut niveau de l'Etat dans un esprit de responsabilité et reste fermement engagé à construire avec l'ensemble des partenaires un accord d'indépendance, seule garantie d'une paix durable en Kanaky Nouvelle-Calédonie.

Malgré le contexte d'instabilité politique au niveau national, les péripéties et les obstacles, le FLNKS poursuit son combat avec constance et détermination.

Pour l'animation du BP FLNKS

Le Secrétaire Général de l'UC

Dominique FOCHI

Solidaires

ET INTERNATIONALISTES !

Discussion sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle – Calédonie.

L'Union Nationale pour l 'Indépendance réaffirme la continuité des accords de Matignon – Oudinot et Nouméa, avec l'Accord de Bougival .

Nouméa, le 26 août 2025.

L'accord signé le 12 juillet 2025 à Bougival propose de poursuivre le processus de décolonisation et d'émancipation par la négociation, qui s'inscrit dans l'Histoire de la Nouvelle-Calédonie et de son peuplement. Sur le plan local et national et à plus fortes raisons aujourd'hui, ce processus inédit qui a pour ambition d'aboutir à la complète émancipation de la Nouvelle-Calédonie, nécessite de faire preuve d'imagination.

En cela, l'Accord de Bougival reste fidèle à l'Esprit qui a prédominé à la signature des accords de Matignon/Oudinot puis de l'accord de Nouméa.

Aussi, la délégation Union Nationale pour l'Indépendance (UNI) conformément à l'engagement pris à Bougival, a procédé depuis le mois de juillet dernier, à l'explication des grands principes de l'accord obtenu à Bougival.

Pour la délégation Union Nationale pour l'Indépendance, la mise en place – du 20 au 25 août 2025 - du comité de rédaction sous la supervision du ministre d'État, ministre des Outremers, monsieur Manuel VALLS est une étape cruciale. La délégation Union Nationale pour l'Indépendance - comme elle s'y est engagé - a participé activement à

ces travaux, qui auront permis de décliner l'ensemble des implications de l'accord de Bougival.

La délégation Union Nationale pour l'Indépendance considère et réaffirme que les fondamentaux portés depuis 1988, dans le cadre qui était celui du FLNKS et au sein duquel le PALIKA et L'UPM étaient investis, sont préservés et garanties dans leurs continuités.

A ce titre, le projet de loi constitutionnel qui sera examiné dans les semaines à venir prévoit :

- Que le maintien du Titre XIII de la Constitution consacrera la création "de l'État de la Nouvelle-Calédonie". En ce sens, l'accord de Bougival fixe le chemin, la phase de transition et les modalités de construction de l'État de la Nouvelle-Calédonie ;

- Que l'approbation de l'Accord, sera soumise au corps électoral qui a prévalu lors des consultations référendaires précédentes, mais surtout, que l'Accord de Nouméa reste le socle que l'accord de Bougival complète et renouvelle, pour répondre à l'évolution de notre société.

- Que la loi organique spéciale (LOS), permettra d'assurer la mise en œuvre de l'accord de Bougival, en réaffirmant le schéma institutionnel hérité des accords de Nouméa et en garantissant l'irréversibilité des compétences.

- Que la loi fondamentale, quant à elle, renforcera la capacité d'auto-organisation de la Nouvelle-Calédonie, en laissant le soin aux calédoniens de s'accorder sur des sujets, tels que : les signes identitaires ; la charte des valeurs, le code de la citoyenneté ; la répartition des compétences entre les institutions ; la définition de sa hiérarchie des normes et les règles de fonctionnement et d'organisation de ses institutions. Tout cela, sous le contrôle du Conseil Constitutionnel.

- Enfin, ce projet de loi constitutionnel consacre l'établissement d'une nationalité calédonienne et la définition du corps électoral qui se prononcera dans le cadre des prochaines élections provinciales de juin 2026.

Dans cet Esprit, seules les compétences régaliennes qui restent à transférer et les modalités de financement des charges qui y sont adossées (Défense/ Monnaie/ Justice/ ordre public) **ont été prévues par l'accord de Bougival**. Il reviendra donc à la loi organique spéciales de déterminer les conditions dans lesquelles la Nouvelle-

Calédonie sera associée à leurs exercices jusqu'à leurs transfèrent effectifs, à l'instar de ce qui a pu se faire en matière de relations internationales.

La délégation Union Nationale pour l'Indépendance souligne qu'en aucun cas ces sujets, qui traitent de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie et de la trajectoire politique que trace l'accord de Bougival ne remettent en cause la reconnaissance et l'existence de l'identité kanak. Au contraire, l'opportunité qui nous est donné au travers de cet accord, c'est de travailler tous ensemble à la consolidation d'une identité calédonienne autour de l'identité kanak dont il faudra appréhender et matérialiser ses subtilités, au sein de la loi fondamentale de l'État de la Nouvelle-Calédonie.

Ainsi, la délégation Union Nationale pour l'Indépendance appelle le peuple de la Nouvelle-Calédonie à s'approprier les grands enjeux de l'accord et d'en débattre car le processus de mise en œuvre de l'Accord de Bougival sera marquée par des étapes importantes telle que **: l'adoption du projet de loi constitutionnel** ; **la consultation des calédoniens portant approbation de l'accord** ; **l'élaboration de la Loi organique spéciale** et **de la loi fondamentale**.

Pour Union Nationale pour l'Indépendance, ce processus est capital puisque par le biais des institutions, de la nationalité, de l'exercice des compétences régaliennes et de l'exercice de la compétence en matière de relations internationales, il s'agit véritablement d'une nouvelle ère, celle du processus de construction des fondements de la souveraineté de Kanaky – Nouvelle Calédonie.

La délégation Union Nationale appelle donc l'ensemble des calédoniens à s'organiser à tous les niveaux pour porter ses enjeux déterminant pour la mise œuvre totale de l'accord de Bougival.

La délégation Union Nationale pour l'Indépendance

M. Victor TUTUGORO
(Signataire de l'accord de Nouméa)

M. Jean – Pierre DJAIWE

M. Adolphe DIGOUE

Solidaires

ET INTERNATIONALISTES !

Le Président

Nouméa, le samedi 30 août 2025

25ème Congrès du Pays Kanak les 29 et 30 août 2025 au Sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie

MOTION sur le travail institutionnel du Sénat coutumier et des 8 Conseils coutumiers.

Le XXVème CONGRES DU PAYS KANAK demande :

- Pour la période immédiate, une mobilisation du sénat coutumier, des 8 conseils coutumiers et de leurs chefferies, pour asseoir durablement la légitimité des chefferies dans la gouvernance de leur Territoire ou Zone d'Influence Coutumière (ZIC) ;

- L'adoption d'une feuille de route de programmation des objectifs sur les cinq années à venir ;

- L'urgence de la priorisation dans la feuille de route des institutions coutumières, de l'adoption d'une loi du pays portant sur l'organisation sociale kanak (Lp OSK) et la mise en place du Fonds de Péréquation de l'Identité kanak ;

- Que soit remis en cause, le système de gestion assimilationniste hérité de la France métropolitaine qui conditionne la pratique du « copié-collé » mise en œuvre dans la gestion du pays depuis la sortie de l'indigénat ;

- Que soit porté et défendu le système de pluralisme juridique coopératif en tant que système de gestion institutionnelle permettant la cohabitation transversale du droit coutumier/légitimité coutumier et du droit républicain/ légitimité démocratique ;
  Cette cohabitation transversale doit permettre en les renforçant, un maillage des territoires coutumiers/communaux, une concertation des conseils coutumiers/ provinces et au niveau de Kanaky-NC, la mise en place d'un bicamérisme parlementaire avec un sénat deuxième chambre parlementaire dont les prérogatives seront garanties sur le plan de l'Identité Kanak ;

- De poursuivre le projet de renforcement à tous les niveaux, de la place de la légitimité coutumière dans la gouvernance de Kanaky-NC et la mise en œuvre effective des orientations et des politiques publiques de l'Identité Kanak à partir d'un guichet unique ;

- De soutenir l'IAD (Instance autochtone de Discussions) dans la mise en place d'une plateforme collaborative pour Kanaky-NC ;

MOTION sur le cadre général des négociations sur l'avenir institutionnel du pays kanak et le projet d'accord de Bougival

Le XXVème CONGRES DU PAYS KANAK

Prenant acte, du fait historique que les hautes autorités de l'Etat français, entendent défendre à tout prix les intérêts géostratégiques de la France en tant que grande puissance mondiale dans l'indopacifique, que cet axe dicte la politique des gouvernements successifs depuis le Général De Gaulle,

DEMANDE, que le gouvernement français, en tant que « puissance administrante » chargé de la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie inscrite sur la liste des Territoires sous tutelle à décoloniser,

1) **Assume ses erreurs et sa responsabilité** dans la gestion de la sortie de l'accord de Nouméa depuis les 3 référendums au vote par le parlement de la loi constitutionnelle de dégel du corps électoral provincial ;
2) **Clarifie avec sincérité et bonne foi, ses relations avec Kanaky-NC, en précisant ses intérêts à court, moyen et long terme** ;
3) **Respecte les recommandations faites par les instances internationales** du comité des droits de l'homme, du comité contre les discriminations, du comité de décolonisation et de l'assemblée générale ;

MOTION sur les négociations en cours et le projet d'accord de Bougival

Le XXVème CONGRES DU PAYS KANAK,

1) **Réaffirme** son attachement au processus de décolonisation mis en œuvre par l'accord de Nouméa dont l'irréversibilité a été validée en 1998, par scrutin référendaire et par la constitution française, puis mise en œuvre depuis 1999 ;

2) **Déclare** que le projet d'accord de Bougival, du fait de son rejet par le FLNKS et du refus par le comité de rédaction d'examiner les amendements proposés par le sénat coutumier, ne peut se substituer à l'accord de Nouméa qui doit rester en vigueur ; Ledit projet d'accord de Bougival, ne peut par conséquent être publié au *journal officiel de la république.*

3) **Demande** que les partenaires politiques des conclaves de Deva et de Bougival poursuivent les négociations sur l'avenir institutionnel, en associant l'IAD (Instance autochtone de discussions) et cela en distinguant :
   a) Le plan de reconstruction incluant les politiques publiques en faveur des populations des tribus et des quartiers des agglomérations urbaines ;
   b) Le projet de société et le plan des réformes économiques et sociales ;
   c) L'avenir post-accord de Nouméa dans le respect du cadre de décolonisation défini par l'accord de Nouméa ;

4) **Charge** l'IAD de la mise en œuvre d'une plateforme **unitaire** collaborative de Kanaky-Nouvelle-Calédonie, jugée primordiale pour réussir à sortir le pays de la situation de crise politique et sociale ;
   La plateforme collaborative associera toutes les forces progressistes du pays, sur la base d'une charte d'adhésion, des partis politiques, des églises, des forces vives, des personnalités autochtones et citoyennes, dans l'objectif de réussir les négociations et la mise en place d'un projet de société entre le peuple autochtone et les citoyens du pays.
   La plateforme unitaire accordera une place particulière à la jeunesse et à ses aspirations ;

La plateforme s'emploiera à ramener la paix et la sérénité, dans le pays ;

5) **Demande aux sénateurs sortant de l'ancienne de la C8 et des anciennes mandatures de soutenir le travail de l'IAD chargée de la mise en place de la plateforme unitaire du projet de société et des orientations arrêtées par le XXVème Congrès du Pays kanak ;**

Sur le Calendrier de l'IAD et de la plateforme collaborative

- **Les 29 et 30 août :** adoption par le Congrès du pays kanak ;
- **Du 1er au 15 septembre :** mise en place de la plateforme et discussions sur un projet alternatif se situant au-delà de Bougival et Deva ou contre-proposition au projet de Loi constitutionnelle de Bougival ;
- **15 septembre :** présentation de la contre-proposition de loi constitutionnelle et communication ;
- **24 septembre :** projet de déclaration qui portera sur le contexte historique et la stratégie 24 septembre 2025/24 septembre 2026 ;
- **Octobre, novembre et décembre 2025** : rédaction du projet de société de Kanaky-Nouvelle-Calédonie, du projet de constitution et du programme de gouvernement de la période de transition ;

Le président du Sénat coutumier
de la Nouvelle-Calédonie 2024-
2025

Aguétil Mahé GOWE

Le président du Conseil coutumier Drubéa Kapumé

John TINDAO

Le président du Conseil coutumier Xaracùù

Martial HARI

Le président du Conseil coutumier Ajie Arho

Gilbert NERHON

Le président du Conseil coutumier Paici Camuki

Roger POPANI

Pour le 1er VP Gilbert TEIN

Le président du Conseil coutumier Hoot Ma Whaap

Albert WAHOULO

Le président du Conseil coutumier IAAI

Jean-François ANKAIOULIWA

~~Jean~~ THIKON

Le président du Conseil coutumier NENGONE

Abstention

Jemess DIHACE

Le président du Conseil coutumier DREHU

Roméo ZEOULA

Solidaires

ET INTERNATIONALISTES !

COLLECTIF
SOLIDARITÉ
KANAKY

CAISSES DE SOLIDARITÉ

CONTRE LA RÉPRESSION COLONIALE

Participez aux campagnes de dons !

1. **Pour les militant•es de la CCAT** déporté•es en France

2. **Pour les détenus Kanak** déportés en France

3. **Banque alimentaire de l'USTKE** pour les chômeur•euses en Kanaky

Cagnottes à retrouver sur notre site
solidaritekanaky.fr

+ INFOS ET LIENS

COLLECTIF SOLIDARITÉ KANAKY

CAISSES DE SOLIDARITÉ

CONTRE LA RÉPRESSION COLONIALE

1. Pour les militant•es de la CCAT déporté•es en France

Le collectif Solidarité Kanaky se réjouit de la libération des **militant•es Kanak de la CCAT mis•es en examen et déporté•es.** Ils restent **interdits de revenir dans leur pays**, la Kanaky – Nouvelle Calédonie.

Pour assurer les **frais du quotidien** (hébergement, recherche d'un travail, etc.) durant leur mise en examen, loin de chez eux.

CAISSE DE SOLIDARITÉ « COUP DE POUCE »

VIREMENT AU NOM DE **SOLIDAIRES**
(mentionnez « Kanaky » lorsque vous faites le virement)

IBAN : FR76 1751 5900 0008 1702 1653 566
BIC : CEPAFRPP751

COLLECTIF SOLIDARITÉ KANAKY

CAISSES DE SOLIDARITÉ

CONTRE LA RÉPRESSION COLONIALE

2. Pour les détenus Kanak déportés en France

Cagnotte de solidarité pour les plus de 70 détenus Kanak du Camp Est qui ont été déportés en France. Le groupe de travail du Collectif Solidarité Kanaky continue depuis un an d'organiser la solidarité pour eux (aide matérielle et financière, mise en lien avec avocats, etc), certains sont en train de sortir de prison et sont aussi démunis. Il y a toujours des **besoins financiers importants**, ne les oublions pas, **tous les déportés Kanak sont victimes du système colonial.**

CAGNOTTE JUSTICE ET LIBERTÉ POUR KANAKY

Cagnotte à retrouver sur helloasso.com
Association : Justice et liberté pour Kanaky

COLLECTIF SOLIDARITÉ KANAKY

4/4

CAISSES DE SOLIDARITÉ

CONTRE LA RÉPRESSION COLONIALE

3. Banque alimentaire de l'USTKE pour les chômeur•euses en Kanaky

L'USTKE (Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités) a lancé depuis bientôt un an une cagnotte pour la **banque alimentaire** que l'organisation a mise en place pour venir en aide aux très nombreux.ses travailleur.ses Kanak qui ont perdu leur emploi, et se retrouvent en **grande précarité** avec leur famille. On rappelle qu'il y a plus de **22 000 nouveaux chômeurs** en Kanaky depuis mai 2024, et le **chômage partiel va être supprimé.**

DONS BANQUE ALIMENTAIRE USTKE

VIREMENT AU NOM DE USTKE / SOLIDARITES
IBAN : FR76 1749 9000 1319 0881 0206 218
BIC : BCADNCNN